

Ministère de l'Education nationale. Collège d'enseignement secondaire type 600 places. Programme de construction.

Numéro d'inventaire : 1988.00581.9

Type de document : livre

Éditeur : Institut Pédagogique National

Imprimeur : Imp. Nationale

Date de création : 1970

Description : Couverture papier épais. 4 feuilles et 3 liasses en plus.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 209 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

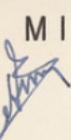
Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 55+1+22+16+1+2+1+1

ill.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

J. FERREZ

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TYPE 600 PLACES

ÉQUIPEMENT ET CONSTRUCTION

Programme de construction

1970

Publication de l'Institut Pédagogique National

1970

Export des articles du musée
sous-titre du PDF

EXTERNAT ET DEMI-PENSION

I - EXTERNAT

NATURE DES LOCAUX	LOCAUX NECESSAIRES			OBSERVATIONS	
	Nbre	Caractéristiques de chaque unité			
		en surface	en trames		
A SALLES D'ENSEIGNEMENT GENERAL	Salles de cours	5	60 m ² env	4x5	
	Salles de cours	5	49 m ² -	4x4	
	Salles de cours	4	36 m ² -	4x3	
	PERMANENCE - SALLE DE LECTURE	1	72 m ² -	4x6	
	LOCAL POUR ACTIVITES COOPER.	1	24 m ² -		
	B SALLES SPECIALISEES				
	(1) Histoire et géographie	1	60 m ² -	4x5	
	(2) Dépôt lié aux salles d'histoire, de géographie et de musique	1	12 m ² -		
	MUSIQUE (salle insonorisée)	1	60 m ² -	4x5	
	DESSIN (salle bien éclairée avec poste d'eau)	1	72 m ² -	4x6	
3 GSPEC	(3) Dépôt pour modèles	1	24 m ² -	4x2	
	SCIENCES	2	72 m ² -	4x6	
	(4) Collection-laverie-prod.	1	49 m ²	4x4	
	PHYSIQUE ET TECHNOLOGIE	1	96 m ² -	4x8	
	Dépôt	1	24 m ² -	4x2	
	Salle d'enseignement prat. N° 1	1	72 m ² -	4x6	
	Dépôt	1	36 m ² -	4x3	
	Salle d'enseignement prat. N° 2	1	72 m ² -	4x6	
	Dépôt	1	24 m ² -	4x2	
	Salle d'enseignement prat. N° 3	1	72 m ² -	4x6	
	Dépôt	1	24 m ² -	4x2	
C LOCAUX MEDICAUX ET SOCIAUX				LOCAUX MEDICAUX ET SOCIAUX	
Salle de mensurations et soins...	1	24 m ² -		Ces locaux seront placés dans le voisinage de la salle de permanence.	
Cabines de déshabillage	3	1,75 env.			
Bureau du Médecin et de l'Assistante Sociale	1	18 m ² env.			
Sanitaire	1	6 m ² -			
D EQUIPEMENT SANITAIRE (Cet équipement tient compte des éléments de secours éventuellement nécessaires aux étages).					
Garçons	W.C. (cuvette non contact)	:	8		
	Urinoirs	:	15		
	Lavabos	:	15 robinets		
Filles	W.C. (cuvette non contact)	:	15		
	Lavabos	:	15 robinets		
<u>N.B.</u> Prévoir également 1 prise d'eau froide et 1 placard de rangement de matériel d'entretien par bloc d'équipement sanitaire (rez-de-chaussée et, éventuellement aux étages, secours).					

Export des articles du musée
sous-titre du PDF

I - EXTERNAT (suite)

	NATURE DES LOCAUX	LOCAUX NECESSAIRES		OBSERVATIONS
		Nbre	Surface	
E	<u>LOCAUX ANNEXES</u> Salle des Professeurs Vestiaire-sanitaire des professeurs Salle de documentation-bibliothèque Salle d'auto-documentation Foyer	1 1 1 1 1	36 m ² env. 6 m ² - 84 m ² - 49 m ² - 60 m ² -	Les locaux suivants seront associés pour constituer le centre d'information et de documentation : - Salle des professeurs, y compris le vestiaire. - Salle de documentation-bibliothèque. - Permanence - Salle de lecture. - Salle d'auto-documentation. - Bureau pour l'orientation. - Local de duplication - Archives.
F	<u>ADMINISTRATION</u> Bureau du Directeur " " Sous-Directeur " " Secrétariat de Direction .. " " Gestionnaire et Secrétaire " pour l'Orientation Local de duplication et archives Vestiaire-sanitaire Loge de concierge Salle d'attente-parloir	1 1 1 1 1 1 1 1 1	18 m ² - 18 m ² - 24 m ² - 24 m ² - 24 m ² - 24 m ² - 6 m ² - 12 m ² - 18 m ² -	Le Foyer sera mis en place dans le voisinage du Centre d'information et de documentation. <u>ADMINISTRATION</u> Le bureau du gestionnaire devra être protégé efficacement contre l'effraction. De plus, il devra être possible d'ancrez au sol un coffre-fort de 250 kg.
G	<u>APPARTEMENTS DE FONCTION</u> du Directeur - Sous-Directeur - Gestionnaire - Concierge d'Agent	1 1 1 1 1	100 m ² - 85 m ² - 85 m ² - 57 m ² - 57 m ² -	<u>APPARTEMENTS DE FONCTION</u> 1*) Il sera installé une antenne collective de télévision, 1 ^{ère} et 2 ^e chaînes, ainsi que les raccordements aux différentes salles de séjour (un par logement). 2*) Il sera prévu, dans chaque appartement, la pose de compteurs pour l'électricité et le gaz (dans la mesure où l'établissement a un branchement de gaz) ainsi que les raccordements nécessaires.
H	<u>LOCAUX ET EQUIPEMENTS DIVERS</u> Réserve-dépôt (pour mobilier et matériel) Atelier de factotum	1 1	60 m ² - 18 m ² -	Les dépenses en résultant seront comprises dans le coût de la construction.
	Garage équipé pour vélos et vélomoteurs	1		Sur la base de 1 m ² env. pour 3 élèves, l'effectif des externes et celui des demi-pensionnaires devant, seuls, être retenus à cet égard. (Se reporter à la fiche descriptive d'opération).
	PARKING pour véhicules automobiles	1	pour 15 autos	
	ABRIS-DETENTE-JEUX (préaux)	1	de 220 m ² environ -	sera rapproché de la salle de restaurant pour permettre une attente abritée.
	TELEPHONE-SONNERIE-HORLOGE			Installation normalisée conformément aux dispositions de la circulaire du 11 avril 1960.
	ANTENNE DE TELEVISION			Une antenne collective de télévision, 1 ^{ère} et 2 ^e chaînes, devra être installée dans le bâtiment "Enseignement". Elle comportera, sur le câble de descente et à chaque niveau, une boîte de raccordement destinée à desservir ultérieurement certaines salles d'enseignement.
	AIRES DE RECREATION		1.700 m ² .	